

Mairie de NOSTANG
2, rue Paul Le Roux – Boîte Postale 27
56690 NOSTANG

☎ 02 97 65 75 43 ☎ 02 97 65 60 68 Courriel : mairie@nostang.fr

2023-CCAS-07

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

L'an deux mille vingt-trois, le 04 juillet à dix-neuf heures, la Commission Administrative du Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de NOSTANG, dûment convoquée, s'est réunie en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre GOURDEN.

Date de convocation de la Commission Administrative : 28 juin 2023

Etaient présents : Jean-Pierre GOURDEN, Nicole NOUAÏLLE, Suzanne CAROUR, Monique DANIGO
Marie LE QUINTREC, Renée GAIVORT.

Etaient absents : Lucie KOWAL,
Yolande LE BIHAN
Myriam ROSSOLIN,

Secrétaire de séance : Monique DANIGO

DOSSIER FONDS ENERGIE EAU

La CCAS a signé avec le Département une convention relative à l'aide apporté aux personnes en difficultés particulières afin de disposer de fournitures d'énergie et d'eau dans leur logement. Dans le cadre de ce dispositif, un foyer de la commune (n°6022364662/EDF/TE) a sollicité le CCAS, pour l'attribution du Fonds Eau Energie pour des impayés de facture d'électricité d'un montant de 276,55€.

Après délibération et à l'unanimité, le conseil d'administration :

- Prise en charge de la dette EDF pour 276,55 €.

Certifié conforme
NOSTANG, le 06/07/2023
Le Président,

Jean-Pierre GOURDEN



Le secrétaire de séance,

Monique DANIGO